



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

Note 2012/7

46^e Réunion du Comité permanent de la Convention de Ramsar 8-12 avril 2013

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971) présente ses compliments à la Mission permanente de et a l'honneur d'attirer son attention sur ce qui suit :

Le Secrétariat a le plaisir d'informer les Parties contractantes que la 46^e Réunion du Comité permanent (SC46) aura lieu au siège du Secrétariat à Gland, Suisse, du mardi 9 avril au vendredi 12 avril 2013. Le SC46 sera précédé de réunions du Comité de Transition, du Groupe de travail sur la gestion, ainsi que du Sous-groupe sur les finances, le lundi 8 avril. Un projet d'Ordre du jour, les listes des membres du Comité permanent et des membres des Sous-groupes sont joints à la présente note.

Les Parties contractantes non membres du Comité permanent sont les bienvenues à la réunion en qualité d'observateurs et, comme indiqué dans la Résolution XI.19 de la COP11 (paragraphe 12 de l'Annexe 1), « les pays qui ne sont pas Parties contractantes mais qui ont fait connaître leur intention d'adhérer à la Convention peuvent également être admis en qualité d'observateurs aux réunions du Comité permanent ».

Le Secrétariat serait reconnaissant aux Parties contractantes qui souhaitent assister à la réunion en qualité d'observateurs et aux pays qui ne sont pas Parties contractantes et qui souhaitent obtenir le statut d'observateurs de faire connaître leur intention d'assister à la réunion **d'ici au 28 février 2013**. Les formulaires d'inscription à la 46^e Réunion du Comité permanent sont disponibles sur demande en contactant : loetscher@ramsar.org ou par télécopie : +4122 999 0169.

Les documents de travail seront aussi publiés sur le site Internet de Ramsar (www.ramsar.org/sc46-docs). Pour des raisons financières, les documents de travail du Comité permanent, exception faite de l'ordre du jour provisoire, sont produits en anglais seulement. L'interprétation simultanée sera assurée dans les trois langues officielles (français, anglais et espagnol) lors des séances plénières du 9 au 12 avril 2013, mais à aucune des réunions des sous-groupes.

De même, pour des raisons budgétaires, le Secrétariat est dans l'impossibilité de fournir un appui financier pour permettre aux pays observateurs d'assister à la réunion. Cette aide ne peut être fournie, sur demande, qu'à un seul délégué d'un membre du Comité permanent, éligible et ayant le droit de vote.

Les Parties contractantes qui ne peuvent assister à la réunion en tant qu'observateurs sont invitées, le cas échéant, à faire des observations et faire connaître leur avis sur les thèmes et questions qui seront discutés aux représentants de leur région ou à communiquer leurs observations et avis directement au Secrétariat.

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides demande respectueusement que le contenu de la présente Note soit communiqué aux autorités nationales compétentes et saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de l'assurance de sa très haute considération.

Gland, le 17 décembre 2012

Annexe : Projet d'ordre du jour et listes des membres



CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES (Ramsar,
Iran, 1971)
46^e Réunion du Comité permanent
Gland, Suisse, 8 au 12 avril 2013

DOC. SC46-01

46^e Réunion du Comité permanent

Projet d'ordre du jour

Lundi 8 avril

09:00-11:00 Réunion du Comité de transition du Groupe de travail sur la gestion

- a) Recrutement du prochain Secrétaire général

11:00-13:00 Réunion du Groupe de travail sur la gestion

- a) Création du groupe de travail sur l'étude de la fourniture, de l'adoption et de l'application des avis et orientations scientifiques et techniques (Réf. Résolution XI.16);
- b) Recrutement du prochain Secrétaire général: Rapport du groupe chargé des entretiens et discussion;
- c) Questions relatives au personnel du Secrétariat: rapport verbal du Secrétaire général.

15:00-18:00 Réunion du Sous-groupe sur les finances

- a) Approbation du budget 2013;
- b) Examen des dépenses et revenus administratifs et liés aux projets 2012, y compris des états financiers vérifiés;
- c) Situation du Fonds de réserve;
- d) Mise à jour sur le paiement des contributions;
- e) Appels de fonds;
- f) Initiatives régionales;
- g) Fonds de petites subventions (FPS).

Mardi 9 avril à vendredi 12 avril

08:15-09:45 Réunions régionales

10:00-13:00 Séance plénière du Comité permanent

15:00-18:00 Séance plénière du Comité permanent

(heure de clôture prévue 13:00, vendredi 12 avril)

- * Remarques d'ouverture
 - Président du Comité permanent, Roumanie
 - UICN (Directrice générale ou son représentant)
 - Déclaration au nom des cinq Organisations internationales partenaires
 - Secrétaire général, Anada Tiéga
- * Adoption de l'ordre du jour
- * Admission des observateurs
- * Questions émanant des Décisions des 44e et 45e Réunions du Comité permanent
- * Questions émanant des Décisions de la COP11
- * Rapport du Secrétaire général
- * Plan de travail du Secrétariat 2013
- * Hébergement institutionnel du Secrétariat Ramsar: suivi de la Résolution XI.1
- * Plan stratégique 2016-2021
- * Gouvernance, planification et financement des activités relatives à 'la culture et les zones humides' dans le cadre de la Convention de Ramsar

Initiatives régionales:

- * Initiatives régionales (Réf. Résolution XI.5)

Questions financières:

- * Rapport du Sous-groupe sur les finances

Rapport du Groupe de travail sur la gestion et recrutement du prochain Secrétaire général:

- * Rapport du Groupe de travail sur la gestion
- * Nomination du prochain Secrétaire général

GEST:

- * Rapport du Comité de surveillance du GEST
- * Rapport du Président du GEST

Information sur les Sites Ramsar:

- * Présentation et état d'avancement du redéploiement du Service d'information sur les Sites Ramsar

Activités de communication du Secrétariat /CESP:

- * Rapport du Groupe de surveillance des activités de CESP
- * Thèmes de la Journée mondiale des zones humides 2014 et 2015
- * Nouveau site web de Ramsar

COP12:

- * Rapport sur les préparatifs (pays hôte et Secrétariat)
- * Établissement du Sous-groupe du Comité permanent sur la COP12
- * Modèle de Rapport national pour la COP12

Partenariats

- * Partenariat avec le Groupe Danone: élaboration de l'outil « Spring » – une méthodologie d'utilisation durable de l'eau

Divers:

- * Date et lieu de la 47^e Réunion du Comité permanent
- * Adoption du rapport de la réunion
- * Divers
- * Remarques de clôture

Heure de clôture prévue: 13:00, vendredi 12 avril



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

Comité permanent de Ramsar 2012-2015

Membres votants (Représentants régionaux)

Afrique : Afrique du Sud (l') (Vice-président), Burundi (le), Guinée (la), Tunisie (la)

Asie : Cambodge (le), Émirats arabes unis (les), République de Corée (la)

Europe : Croatie (la), Danemark (le), Finlande (la), France (la)

Région néotropicale : Chili (le) Cuba, Guatemala (le)

Amérique du Nord : Canada (le) (Président, Sous-groupe sur les finances)

Océanie : Fidji (les)

COP11 hôte : Roumanie (la) (Président)

COP12 hôte : Uruguay (l')

Observateurs permanents

Pays hôte du Secrétariat, Suisse (la)

Organisations internationales partenaires : BirdLife International, the International Water Management Institute (IWMI), UICN-Union Internationale pour la Conservation de la Nature, Wetlands International, et WWF International.

Président du GEST

Représentants régionaux suppléants

Afrique : République démocratique du Congo (la), Kenya (le), Mali (le), Namibie (la)

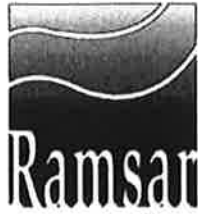
Asie : République islamique d'Iran (la), Japon (le), Népal (le)

Europe : République tchèque (la)

Région néotropicale : Argentine (l'), Costa Rica (le), Jamaïque (la)

Amérique du Nord : Mexique (le)

Océanie : Palaos (les)



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

Comité permanent de Ramsar 2012-2015
Groupe de travail sur la gestion

Le Président du Comité permanent établi à la COP10 : (la) Corée du Sud
Le Vice-président du Comité permanent établi à la COP10 : (le) Paraguay
Le Président du Comité permanent établi à la COP11 : (la) Roumanie
Le Vice-président du Comité permanent établi à la COP11 : (l') Afrique du Sud
La Présidente du Sous-groupe sur les finances de la COP10 : (la) Finlande
Le Président du Sous-groupe sur les finances établi à la COP11 : (le) Canada
La Présidente du GEST 2008-2012 : Mme Heather MacKay
Le Président du GEST 2012 – 2015 : pas encore nommé
Le Secrétaire général (ex officio)

Représentants des Parties contractantes :

Afrique : (la) Tunisie
Asie : (les) Émirats arabes unis
Europe : (le) Danemark
Région néotropicale : Cuba
Amérique du Nord : (le) Canada
Océanie : (les) Fidji

Représentant des Organisations internationales partenaires : UICN



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

Comité permanent de Ramsar 2012-2015
Sous-groupe sur les finances

Afrique : (le) Burundi

Asie : (la) République de Corée

Europe : (le) Danemark

Région néotropicale : (le) Chili

Amérique du Nord : (le) Canada (Présidente)

Océanie : (les) Fidji

Ancien Président du Sous-groupe sur les finances : (la) Finlande